

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 MARS

LE DÉTAIL DU BUDGET

Il est fâcheux qu'on n'accorde généralement pas une attention suffisante aux exposés de motifs des budgets présentés à la Chambre. On y peut souvent trouver ample matière à de piquantes remarques. Une lecture superficielle nous a permis de relever certaines singularités. Dans le budget des affaires étrangères par exemple, on voit que les crédits votés en 1885, 1886 et 1887, pour le matériel de l'administration centrale, ont présenté une insuffisance de 30,000 fr. pour 1885, de 45,000 pour 1886, de 39,000 pour 1887.

Cette année, on demande un supplément de 33,500 fr. Nous ne prétendons pas qu'on ait tort, mais que penser dès lors soit de la perspicacité, soit de la bonne foi des ministres qui ont préparé les budgets de 1885, 1886 et 1887 ?

Au chapitre des secours, on demande une augmentation de 40,000 fr., que nous ne trouvons pas excessive sans doute, mais qui est motivée par le fait que, depuis la diminution du crédit, on a été obligé, faute de ressources suffisantes, « d'abandonner des infortunés très intéressants que l'administration avait presque le devoir de secourir ». L'argument est à relever. Il prouve en effet que mis dans la nécessité de faire des économies, l'administration n'hésite pas à les faire porter sur un chapitre qui devrait être sacré. Ce sont les malheureux qui doivent payer les gaspillages des administrateurs.

Le chauffage coûte cher au quai d'Orsay. On voit en effet, en consultant les tableaux annexés au budget, que pour chauffer les bureaux de l'administration centrale, du 1^{er} novembre au 4^{er} mai, c'est-à-dire pendant six mois, on ne dépense pas moins de trente et un mille francs. C'est une moyenne de cent quinze francs par jour.

Le budget des travaux publics donne lieu à bien des remarques du même genre. C'est ainsi qu'on peut lire dans la « note préliminaire » :

« Le gouvernement général de l'Algérie avait demandé, pour 1891, un crédit de un million 400,000 francs, soit une augmentation de 68,685 francs. Il faisait valoir... que cette somme était indispensable pour assurer le bon fonctionnement du service des travaux publics.

« La situation financière ne permet pas d'accorder l'augmentation demandée et l'allocation inscrite au budget de 1890 est maintenue pour 1891. »

D'où cette conclusion, qu'en 1891 il n'y aura pas de bon fonctionnement du service des travaux publics, qu'on ne l'ignore pas, mais qu'on s'y résigne très aisément.

A LA CHAMBRE

Encore une invalidation !
M. Meilhodon, député de la deuxième circonscription de Périgueux, vient d'être invalidé par 249 voix contre 229. On a produit

contre lui les griefs habituels. On a invoqué des accusations péniblement recueillies et dénuées de preuves sérieuses. Mais on l'a exécuté simplement parce qu'il avait commis le crime de se faire élire contre M. Chavoix.

A quoi tient le sort d'un élu du peuple dit souverain ! C'est avec une majorité de vingt suffrages parlementaires qu'a été annulée la décision de plusieurs milliers d'électeurs. Et remarquez qu'il y a là un luxe de majorité relatif ; une majorité d'une voix eût suffi.

On a parlé dans ces derniers temps d'une proposition de loi tendant à requérir les deux tiers des voix pour l'invalidation d'un député. Il est à souhaiter que cette proposition soit adoptée, mais il est probable qu'elle ne le sera pas. La justice des invalides réclame ses condées franches. Elle ne s'embarassera pas d'une réglementation gênante, et nous continuerons à assister au spectacle scandaleux d'élections annulées à d'insignifiantes majorités dont la formation tient le plus souvent à une question de pluie ou de beau temps.

INFORMATIONS

Le transfert de M. Bourgeois du ministère de l'intérieur au ministère de l'instruction publique, et celui de M. Fallières au ministère de la justice et des cultes indique bien que la compétence importe peu pour être nanti de tel ou tel portefeuille.

LE DÉLÉGUÉ OUVRIER

La démission de M. Delahaye avait été donnée, ainsi que nous l'avons dit, mais le ministre des affaires étrangères a empêché l'Agence Havas, qui en avait eu connaissance, de publier les dépêches reçues à ce sujet.

Depuis, M. Jules Simon a fait revenir le délégué ouvrier sur sa décision.

Si M. Delahaye n'est pas allé à la fête offerte par l'Empereur d'Allemagne, c'est, a-t-il dit, parce qu'il n'avait pas d'habit (sic).

M^{me} LA COMTESSE DE PARIS

Madame la Comtesse de Paris et la princesse Hélène arriveront aujourd'hui vendredi à Madrid, où elles logeront au Palais-Royal et se rendront demain à l'Escorial pour entendre la messe qui sera dite pour le repos de l'âme de M^{re} le duc de Montpensier. Elles se rendront ensuite en France par le sud-express et arriveront à Paris dimanche soir.

M^{re} le duc de Chartres était jendi à Madrid où il a déjeuné avec la reine régente. Son Altesse Royale a quitté l'Espagne hier et sera ce soir vendredi à Paris.

On lit dans le Figaro :

« Une très intéressante réunion était organisée mardi au Cirque d'été par M. Chesnelong, sénateur, au sujet de l'œuvre diocésaine des Ecoles chrétiennes libres.

» M. Chesnelong et M. Thellier de Poncheville, député du Nord, ont pris, par deux fois, la parole aux applaudissements des deux mille personnes qui assistaient à cette réunion, et donné les indications les plus curieuses sur

le fonctionnement des écoles congréganistes de Paris.

» A Paris, 61,294 enfants fréquentent en ce moment les écoles congréganistes ; 147,516 fréquentent au contraire les écoles municipales ; enfin 33,000, les écoles laïques libres dans lesquelles est donné aussi l'enseignement religieux.

» La loi de laïcisation et d'obligation n'a pas nu au succès de l'enseignement congréganiste, puisque, en dépit de toutes les menaces, le nombre des élèves s'accroît de 1,000 par an depuis l'application de ces mesures, qui restreignent la liberté du père de famille.

» Les écoles de la Ville n'ont au contraire reçu en trois ans que 704 enfants de plus que le chiffre obtenu en 1886.

» Autre détail : les écoles congréganistes sont pleines et refusent à chaque trimestre des élèves ; tandis que 396 écoles municipales sur 415 ont moins d'élèves qu'elles ne devraient en contenir, et le personnel trop nombreux a été congédié en partie dans quatre établissements.

» Les différences sont encore plus sensibles en ce qui concerne le budget.

» La ville de Paris (par conséquent les contribuables) dépense 26 millions et demi pour ses 147,000 élèves.

» Les écoles congréganistes ne dépensent que 2 millions et demi pour 62,000 enfants. Par conséquent, ce qui coûte 1 franc dans l'école religieuse, coûte environ 13 francs dans l'école laïque !

» On devine les ovations qui ont été faites à MM. Chesnelong et de Poncheville, au cours de ces révélations si intéressantes. Elles doivent être une source de réflexions profondes pour le contribuable... surtout à la veille des élections municipales de Paris ! »

On mande d'Albi, 20 mars :

« A la suite d'un désaccord survenu entre la municipalité d'Albi et les patrons boulangers au sujet de la taxe du pain, ces derniers ont fermé leurs fours depuis hier. La municipalité a pris les mesures nécessaires pour que la population n'ait pas à souffrir de cet état de choses. »

Une autre dépêche d'Albi annonce que la grève des boulangers a pris fin. Toutes les boutiques sont ouvertes et approvisionnées. Il restera même du pain, car la manutention militaire, mise au service de la mairie, a fourni quinze mille kilog. de pain. »

On écrit de Montpellier :

« Jeudi matin, le général Koch, qui revenait d'une promenade à cheval, a été désarçonné près du pont. Il est tombé sur le crâne. La mort a été instantanée. »

SOUVENIRS

On annonce que M^{me} Thayer, fille du général Bertrand, morte il y a deux mois, a laissé au prince Victor Napoléon de nombreux souvenirs de l'empereur Napoléon I^{er}. L'héritier de M^{me} Thayer, M. le marquis de Biron, a fait le voyage de Bruxelles pour remettre lui-même au prince ces précieuses reliques de famille.

Lelegs comprend d'abord l'habit en velours rouge du Premier Consul, celui qu'il revêtait dans les grandes cérémonies et qu'il portait au Te Deum célébré à Notre-Dame en l'honneur du Concordat ;

La selle et les fontes de pistolet que l'Empereur avait à Ansterlitz ;

Un cachemire de l'Inde que le général Bonaparte portait en ceinture à la bataille des Pyramides ;

Un fauteuil en canne provenant de la chambre de l'Empereur à Sainte-Hélène ;

Tous les objets, tasse, théière, sucrier, flambeau, qui se trouvaient sur la table de l'Empereur au moment de la mort ;

Le drap dans lequel il est mort, la taie d'oreiller sur laquelle il reposait, et le mouchoir qui a essuyé son visage à la dernière heure ;

L'étui de mathématiques qu'il avait dans toutes ses campagnes depuis la campagne d'Egypte, etc.

Tous ces souvenirs, joints à ceux qui ornent déjà le cabinet de travail et les salons du prince Victor, les vases de la chapelle de Sainte-Hélène, par exemple, le crucifix qui avait été placé sur le corps de l'Empereur, le paravent qui se trouvait dans la petite chambre de Sainte-Hélène, la clef de la chambre du lieutenant Bonaparte à Valence, le médaillier de l'Empereur, etc., constituent un véritable musée napoléonien.

On sait que le duc de Padoue, M. Alphonse Gautier, ancien secrétaire général de la maison de l'Empereur, puis M^{me} Bertrand, ont déjà laissé ou remis au prince Victor tous les souvenirs qu'ils possédaient se rattachant au premier Empire. M^{me} Thayer a voulu suivre cet exemple.

La Conférence de Berlin

La démission du prince de Bismarck a causé plus d'une distraction aux délégués, distraction mêlée d'inquiétude, car on se sent dorénavant en présence de l'Empereur seul, sans une main un peu fermée et intelligente pour le contenir. On s'aperceva du danger lorsqu'il s'agira de faire passer, dans la pratique internationale, les résolutions auxquelles s'arrêtera la Conférence, et plus d'un regrettera, alors, peut-être, d'y être allé. Songeons que nous sommes à la veille du renouvellement des traités de commerce et qu'un des premiers économistes allemands, M. Brantano, qui a aussi l'oreille du pouvoir, conseillait, il y a quelques jours, de se servir de ces mêmes traités comme première arme pour amener à soumission ceux qui voudraient résister aux mesures proposées. Ce serait une sorte de blocus qu'il imagine contre les dissidents. La chose vaut la peine qu'on y réfléchisse pour parer aux difficultés dont elle peut, à une heure donnée, nous menacer.

L'autre jour, on s'est occupé du repos dominical, la question des mines ayant été laissée de côté pour être discutée en dernier lieu ; et cela se comprend, on aimerait à voir venir ce qui va se passer en Angleterre où l'on est menacé d'une grève de 400,000 mineurs sur sept cent mille que ce pays renferme ; en Bel-

gique, où une fédération générale des travailleurs vient de s'établir, et en Allemagne, où on annonce une grève générale pour le mois prochain. Dans une grande réunion de mineurs qui s'est tenue à Dortmund, un des chefs des dernières grèves, l'ouvrier Schroeder, expliquant le rôle qu'il comptait jouer au Congrès international des mineurs qui sera tenu dans quelques semaines en Belgique, n'a-t-il pas déclaré qu'il ferait tous ses efforts pour provoquer une grève internationale, afin de montrer au monde ce qu'il deviendrait sans charbon! En présence de cette agitation, la Conférence juge bon, non sans raison, de ne pas trop se hâter pour toutes les questions qui touchent les mineurs. Une promesse, un encouragement imprudent, pourraient être suivies de conséquences désastreuses!

On a aussi désigné les membres des trois commissions chargées des règlements du travail dans les mines, du travail du dimanche et du travail des femmes, des enfants et des adolescents. La première est présidée par M. Hauchecorne, conseiller des mines prussien; la seconde par le prince évêque Kopp, assisté de M. Tietgen, conseiller d'Etat danois; la troisième aura pour président M. Jules Simon, à qui l'accueil le plus flatteur a été fait au Congrès, et pour vice-président M. Schnierer, conseiller des mines hongrois.

L'Empereur a reçu mardi, à cinq heures de l'après-midi, les délégués; la réception a été suivie d'un dîner de gala dans la galerie des Arts, au Château-Royal. L'Empereur avait à sa droite M. Jules Simon et M. Tietgen, délégué danois; en face de lui le comte de Moltke et M. de Bötticher; à sa gauche M. Maybach. Le comte Herbert assistait également au dîner.

Hier jeudi, M. de Berlepsch, dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'affabilité, a dû recevoir les délégués. Dans les cercles socialistes on regrette beaucoup l'absence de M. Schueler, inspecteur suisse des fabriques, empêché d'assister à la conférence pour cause de maladie. On fondait de grandes espérances sur sa collaboration.

Ajoutons que sur les réunions de mardi, en conformité aussi les engagements pris, on a gardé un silence complet; c'est très bien, mais cela durera-t-il?

La démission de M. de Bismarck

La démission du comte Herbert de Bismarck est également acceptée. Il sera remplacé soit par le comte de Berchem, soit par M. de Hatzfeld, ambassadeur à Londres, soit par M. de Radowitz, ambassadeur à Constantinople. En tous les cas, le comte Herbert sera nommé à l'ambassade qui deviendra vacante à la suite du mouvement qui se prépare.

On commence à avoir quelques détails sur

les raisons qui ont amené la crise. L'Empereur voulait enlever au chancelier la présidence du Conseil des ministres prussiens et présider lui-même les séances. M. de Bismarck refusa et l'Empereur céda.

Mais quelques jours plus tard, l'Empereur ayant demandé au chancelier de venir travailler tous les soirs au Château, M. de Bismarck répondit que sa santé ne lui permettait plus de sortir le soir, et qu'il préférerait se retirer.

LE CHANCELIER DE CAPRIVI

Guillaume II a nommé le général de Caprivi chancelier de l'empire d'Allemagne.

Le jeune souverain, qui a beaucoup des habitudes de son nonagénaire grand-père, aime à consulter son entourage militaire même sur les choses de la politique. C'est évidemment le général de Waldersee qui lui a conseillé le choix qu'il vient de faire.

Le souverain qui, en montant sur le trône, s'adressait à l'armée avant de s'adresser à son peuple, devait désirer voir un militaire à la tête de l'administration de son Empire: il a choisi le général de Caprivi qui passe pour un des hommes les plus capables de son armée et que son passage au ministère de la marine a initié aux affaires du Parlement et de l'Etat.

Le général Georges-Léon de Caprivi de Montecuculli de Caprivi est né à Berlin le 24 février 1831. Son père était juge au tribunal suprême et toute sa jeunesse s'est passée dans un milieu austère et sévère.

Engagé volontaire en 1849, il a fait presque toute sa carrière dans l'état-major. En 1870, il était lieutenant-colonel du 10^e corps, sous les ordres de Frédéric-Charles. Colonel en 1872, général-major en 1877, général-lieutenant en 1882, il commandait la 30^e division d'infanterie à Metz lorsqu'il a été appelé, en 1883, aux fonctions de ministre de la marine avec le titre de vice-amiral.

Il a prouvé pendant son séjour au ministère de la marine qu'il était très peu libéral. Certaines de ses réponses sont restées légendaires. Il est très bon orateur, mais peu conciliant.

Les libéraux allemands ne gagneront rien au change, mais le parti militaire est sûr de ne plus trouver parmi les conseillers de l'Empereur un homme contrariant ses vues et s'opposant à ses plans. C'est l'arrivée d'un sabre au pouvoir suprême.

ALLEMAGNE. — Nous reproduisons, sous réserves, la dépêche suivante de Berlin, 49 mars:

« Le feld-maréchal de Molke, les généraux commandants de corps, les généraux inspec-

teurs et les aides de camp généraux assistaient à la conférence militaire qui a eu lieu chez l'Empereur.

» Les généraux commandants de corps d'armée devront fournir à l'empereur des rapports sur la possibilité de supprimer le septennat.

» L'Empereur a demandé ensuite aux généraux s'il était possible, afin de réaliser des économies compensant la prochaine augmentation de l'artillerie, de réduire à deux ans, en temps de paix, le service militaire dans l'infanterie. »

GUILLAUME ET WALDERSEE

Berlin, 20 mars.

Le bruit court qu'un certain refroidissement se serait produit entre l'Empereur et le général de Waldersee.

Il s'agirait d'un incident n'ayant pas de caractère politique.

L'Empereur, à la réunion des généraux, a critiqué vivement l'état-major.

On en conclut que le général de Waldersee a été froissé et a quitté momentanément Berlin.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 mars 1890.

Non seulement la baisse d'hier est enrayée, mais encore toute la cote manifeste des tendances à la reprise. Le 3 0/0 regagne quelques centimes à 87.85; le 4 1/2 0/0 passe à 105.92.

Le Crédit Foncier gagne plusieurs points à 4,316.25. Les obligations foncières et communales ont conservé toute leur activité.

La Banque de Paris remonte à 782.50; la Banque Nationale du Brésil gagne du terrain à 610 et 611.25.

La Société Générale se retrouve à 478.75, la Banque d'Escompte à 516.25. La Société de Dépôts et Comptes Courants à 602.50 marche sur son coupon de 7.50 échéant le 1^{er} mai.

Le prix de 416.25, jouissance 1^{er} avril 1890, auquel le Crédit Lyonnais émet les obligations de l'emprunt Serbe, correspond à un revenu de 6 0/0 non compris la prime d'amortissement. Cet établissement reçoit dès à présent les souscriptions accompagnées du premier versement de 50 francs par obligation. Le solde sera exigible aux dates suivantes: du 31 mars au 5 avril, 450 fr.; du 4^{er} au 15 mai, 400 fr.; du 1^{er} au 15 juin, 116.25. Il sera accordé une bonification de 2.25 à tout souscripteur qui libérera son titre à la répartition.

Le marché des valeurs de mines a montré de l'animation. On a négocié les Pierrieres de Ceylan à 63.75, les mines de Pignerol à 27.50.

L'obligation des Chemins Economiques cote 395.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le Crédit Foncier d'Autriche est demandé à 982 fr. Il résulte du rapport de l'Assemblée générale et du projet de bilan pour 1889 qui viennent d'être publiés que cet établissement est en pleine prospérité. Le chiffre des bénéfices bruts s'élève à 2,600,000 florins or, ce qui permettra tout en mettant des sommes considérables à la réserve de distribuer un dividende de 30 francs.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'installation de M. Baudriller, nouvellement nommé curé de la paroisse Saint-Pierre, aura lieu dimanche prochain, à la messe de 10 heures.

Le même jour, le nouveau curé de Nautilly, M. l'abbé Nomballais, sera installé dans sa paroisse à l'office des vêpres.

Aujourd'hui 21 mars, second jour de printemps, fort brouillard avec gelée. Ensuite, beau soleil.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple après l'interpellation de MM. Lockroy, etc.

Ont voté pour: MM. Berger, Fairé, de la Bourdonnaye, général Lacretelle, de Maillé, de Soland, de Tervés.

Scrutin sur l'ordre du jour de confiance au ministère.

Ont voté contre: MM. Berger, général Lacretelle, de Maillé.

Se sont abstenus: MM. Fairé, de la Bourdonnaye, de Soland, de Tervés.

Concert de l'Harmonie Saumuroise

Dimanche 23 mars, à 8 heures 1/4, au Théâtre, grand Concert offert par l'Harmonie Saumuroise, dirigée par M. Goubeault, à ses membres fondateurs et souscripteurs.

Ce Concert sera le douzième donné par l'Harmonie depuis six ans.

Voici le programme:

Première partie

1. *La Poupée de Nuremberg*, ouverture (Adam), par l'Harmonie Saumuroise.

2. *L'Echo lointain*, pour clarinette (L. Ganne), exécuté par M. Gaston Guénault.

3. *Les Impôts*, chansonnette comique, chantée par M. Calvel.

4. *Au Bord de la mer*, quatuor (Duncler), pour instruments à cordes.

5. *Pauvres Marguerites* (Rameau), chanté par M. Colombel.

6. *Le Carnaval de Venise*, pour 4 violons (Dancla), exécuté par MM. Goubeault, Laffage, Boutin et Renault.

7. VOITURE A VENDRE

Bouffonnerie en 1 acte.

DISTRIBUTION: Boncaillon, rentier, M. G. ALLARY; Chamouillé, commis, M. G. BOUIN.

Deuxième partie

8. *A La Sirène*, ouverture; *B Valencia*, boléro (Auber), par l'Harmonie Saumuroise.

9. *Monsieur Paillasse*, grand boniment, chanté par M. Calvel.

10. Menuet de *Manon*, quatuor (Massenet), pour instruments à cordes.

11. *En Chemin de fer*, chansonnette comique, chantée par M. Georges Allary.

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Le dimanche suivant, Sulpice, accompagné de son père, se présenta chez Darnétal.

Le tisseur les accueillit avec une satisfaction évidente. La famille Landry jouissait d'une grande estime dans le pays. Intelligent, travailleur, Sulpice sortait du service avec d'excellentes notes et le grade d'adjudant. Cette union convenait donc au père sous tous les rapports: seulement, comme il le dit bien vite: « la petite ne peut pas encore nous quitter. »

Personne ne réclama, quitte à revenir sur ce sujet plus tard.

Le contre-maître, invité pour la circonstance, arriva appuyé de deux fines bouteilles, et bientôt la gaieté régna parmi les convives. On porta des santés, l'ami Verdrel fit un discours si éloquent que les larmes en vinrent aux yeux des assistants; les enfants applaudirent avec enthousiasme: ce fut superbe.

A l'heure du départ, chacun fit la conduite aux visiteurs.

Pendant que les enfants s'écartaient à droite et à gauche, fouillant les haies et les buissons, que le reste de la compagnie causait, Sulpice et sa promise, un peu à l'écart, chuchotaient à demi voix.

Entretien charmant, où toutes ces choses ailées et... fugitives qui s'appellent la joie, le printemps, l'amour, se laissaient prendre et retenir, oubliant leurs ailes... Séverine, le regard brillant, le sourire aux lèvres, se livrait au chaste enivrement d'une affection partagée.

Et Sulpice?

En sentant le bras de la jeune fille s'appuyer sur le sien avec abandon, son cœur généreux palpiter tout près, il se réjouissait de n'avoir rien donné de lui-même aux passions dégradantes. Digne d'elle, il était fier de l'appuyer de son honnêteté et de sa force.

La nature souriait aux fiancés, et dans cette fêre du soleil couchant, il ne manquait ni chansons harmonieuses, ni parfums. Déjà, cependant, de légères brumes s'élevaient de la vallée et la mélancolie du crépuscule allait bientôt remplacer l'éblouissement du jour.

Séverine, silencieuse, recueillie comme dans un temple, regardait devant elle, jouissant du bonheur qui l'inondait et en concentrant l'im-

pression délicieuse pour les heures d'attente.

— Sulpice, murmura-t-elle enfin, vous souvient-il de notre entrevue sur les rochers, le jour du départ des conscrits?

S'il s'en souvenait!

Pour toute réponse, il la pressa sur son cœur, et son regard caressa la perle sertie d'or qui brillait au doigt de la jeune fille.

— Que c'est beau la jeunesse! dit le père Landry en les regardant.

— Oui, un gentil avoir... dommage qu'on ne puisse l'acheter à ceux qui le gaspillent.

— Un beau couple, reprit le tisseur tout glorieux.

— Fier garçon et fière fille, ajouta l'ami Verdrel. Saperlotte, on ne les trouve pas comme cela à la douzaine, je vous en réponds.

XII

Le lendemain, après avoir vaqué aux soins du ménage, non sans jeter plus d'un coup d'œil à sa jolie bague, Séverine écrivait à sa sœur, narrant — avec un luxe de détails qui n'était pas dans les habitudes de la Marjolaine, la journée de la veille — lorsqu'on frappa à la porte... Bientôt la haute taille de Sulpice ap-

parut sur le seuil.

Il tenait un énorme bouquet.

Le cœur de la jeune fille bondit de joie, ce qui ne l'empêcha pas de reprocher à son fiancé cette visite rapprochée.

Et lui de s'excuser:

Il était chargé d'un message des parents. — Puis, ajouta-t-il en souriant, je voulais vous offrir un bouquet, tout comme les Messieurs de la ville. Je ne l'ai pas acheté chez le jardinier, vous pouvez être tranquille.

Chose facile à voir:

Une véritable gerbe de fleurs et d'herbes des champs cueillies à l'aube... si bien défendues contre les atteintes du soleil, qu'elle brillaient, emperlées de rosée.

— Je crois qu'il n'est pas très bien fait? insinua-t-il avec un peu d'inquiétude. — Pourtant, nous y avons mis du temps, ce matin, la Césarine et moi.

— Et du fil aussi... souffla la malicieuse.

— Oh! tout un peloton de la mère y a passé.

— Je m'en aperçois... Mon Sulpice, votre bouquet est superbe. Je vais en parer la maison toute la semaine.

Ce disant, elle détacha un brin de Marjolaine

12. *Airs Styriens*, pour piano et violon (Léonard), exécutés par M. Goubeault.
13. **LES MÉLOMANES TATOUÉS**
Opérette inédite en 1 acte, paroles de X., musique de E. Jacquinet,
Jouée par des amateurs.

La scène se passe dans une salle d'auberge.
Distribution: Telesphore, chanteur ambulant, 28 ans; Damphile, son compagnon, 70 ans; Fringalet, aubergiste, 50 ans; Lebagou, voyageur.
L'orchestre sera dirigé par l'auteur.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.
PRIX DES PLACES pour les non souscripteurs: Stalles d'orchestre, stalles de balcon, baignoires, 2 fr. 50 la place; premières loges, pourtour, parquet, 1 fr. 50; parterre, 1 fr.
Le bureau de location sera ouvert dimanche 23 mars de midi, à 5 heures, au contrôle du Théâtre.

Les hommes de la classe 1879 sont priés d'aller à la gendarmerie retirer leurs livrets.

LA FERMETURE DES MAGASINS LE DIMANCHE
Une circulaire du *Syndicat industriel d'Angers* annonce que les quincailliers ont tous adhéré à la fermeture des magasins le dimanche.

Une commission a été nommée tout spécialement pour étudier les voies et moyens d'obtenir la généralisation de cette mesure dans tous les commerces d'Angers où elle est applicable.

La mesure adoptée par les maisons de quincaillerie d'Angers est excellente et on ne saurait trop engager leurs collègues de Saumur à les imiter. Puis il y a lieu d'espérer qu'ils trouveraient des imitateurs chez nombre de commerçants de diverses natures.

AUBIGNÉ. — Le 13 courant, le sieur Mathurin Royan, chiffonnier, rencontra au bourg d'Aubigné un nommé Bruneau, avec lequel il avait travaillé au canal de Bazai (Loire-Inférieure), et qui se trouvait sans ressources.

Plein de confiance en son ancien camarade, Royan lui remit un lot de foulards et de mouchoirs de poche, avec mission d'aller les vendre dans le bourg d'Aubigné, pendant qu'il se reposerait. Rendez-vous fut pris ensuite pour le soir, près de la voiture d'un nommé Chemin, marchand de parapluies à Vihiers, également de passage à Aubigné.

Royan eut beau attendre son ami au rendez-vous convenu, celui-ci ne revint pas, et ne reviendra probablement pas de sitôt.

Plainte a été portée à la gendarmerie.

ANGERS. — *Morte asphyxiée.* — Mardi soir, en rentrant chez lui, le sieur Thibault, cordonnier, demeurant rue des Lices, 24, trouva sa femme assise sur une chaise, ne donnant plus signe de vie.

Cette femme avait, le matin, acheté des bouquets pour les offrir à sa famille; le soir, veille

de la Saint-Joseph, elle avait eu l'imprudence de placer ces fleurs dans une chambre où elle repassait.

Le docteur Donet, appelé pour donner ses soins, n'a pu que constater le décès par asphyxie occasionné par le charbon et les fleurs.

La femme Thibault était âgée de 21 ans et avait un enfant, placé en nourrice, âgé de 18 mois.

Ce malheur a plongé le mari dans une désolation qu'on ne peut décrire.

La représentation des *Misérables* a obtenu, mardi soir, au Grand-Théâtre d'Angers, un succès très rare. La salle était plus que pleine. Une centaine de spectateurs se sont vus forcés de demeurer debout sur tout le pourtour devant les baignoires, au grand mécontentement des occupants de ces dernières. La caisse de la direction a éprouvé d'agréables surprises: 2,300 fr. de recettes. Cela ne se voit pas tous les jours.

A la vérité, on ne joue pas tous les jours du Victor Hugo avec Taillade, Dumaine et Lacressonnière pour interprètes.

CHATELLERAULT. — *La manufacture.* — Le projet de budget déposé par le ministre de la guerre pour 1891 abaisse de 49 millions à 36 millions le crédit pour la fabrication des armes portatives.

Il y a donc lieu de prévoir — malheureusement — une diminution assez sensible dans les travaux de la manufacture pendant l'année prochaine.

LE TRAITEMENT DE LA PHTISIE PULMONAIRE

Nous lisons dans le *Bulletin de l'Académie de médecine de Paris* un très intéressant rapport qui a été fait au sujet d'une communication du docteur Garcin sur le traitement de la phtisie pulmonaire par les inhalations fluorhydriques.

Depuis plusieurs années, M. Didierjean, ancien élève de l'école centrale, directeur de la grande cristallerie de Baccarat, où l'on emploie journellement l'acide fluorhydrique pour graver le verre, remarquait que les ouvriers, menacés de phtisie ou même déjà atteints, loin d'être incommodés par ces vapeurs, semblaient, au contraire, respirer plus largement et revenaient à la santé sous l'influence de ces émanations fluorhydriques.

De là à une application thérapeutique, il n'y avait qu'un pas à faire: choisir un certain nombre de phtisiques, ce qui était facile à Paris, les soumettre pendant un certain temps à une atmosphère analogue et étudier cliniquement ce qui se passerait chez eux; c'est ce que M. le docteur Garcin a eu l'heureuse idée de faire.

Nous reproduisons le résultat de ses observations: sur cent phtisiques traités ainsi, il a obtenu quatre-vingt-dix guérisons et améliorations.

Les symptômes se modifient ainsi: diminution, puis cessation des vomissements, de la toux, de l'expectoration et des sueurs nocturnes; les malades dorment; modération de la fièvre, de l'oppression; augmentation progressive de l'appétit, du poids du corps. Dans certains cas, en deux mois de traitement, le poids avait augmenté de 15 à 20 livres.

L'Académie de médecine a nommé une commission pour examiner les malades présentés par le docteur Garcin; voici ses conclusions:

« Les inhalations fluorhydriques doivent être considérées comme douées de propriétés thérapeutiques réelles et doivent être placées au premier rang des médicaments reconnus efficaces dans le traitement de la phtisie pulmonaire; les faits annoncés par le docteur Garcin sont exacts; les inhalations fluorhydriques possèdent une action thérapeutique incontestable... En général, vers la troisième ou la quatrième inhalation, la faim se manifeste, et c'est assurément un phénomène bien remarquable que de voir des individus, dont l'inappétence était absolue depuis plusieurs mois, éprouver au sortir de la cabine un réveil aussi subit de l'appétit. Cet appétit est soutenu et prend dans certains cas des proportions considérables. »

Nous sommes d'autant plus heureux des effets produits par ce traitement que tous ces symptômes peuvent être contrôlés d'une manière matérielle.

BOURSE DE PARIS

Du 19 Mars 1890

3 0/0	87 77
3 0/0 amortissable	92 27
4 1/2	105 75

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 22 mars

Une partie de concert avec les solistes de l'Association et MM. Giraud et Rouveïrolis.

Lalla-Rouk, opéra-comique en 2 actes.

M. Choufleuri restera chez lui le..., opérette bouffe en 1 acte.

Sirop de Regnaud, Pâte de Regnaud sédatifs des bronches.

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre les enrôlements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuses, etc. — *Sirop*, 2 fr. 50 le fl. — *Pâte*, 1 fr. 50 la boîte. — L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite:

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Sûre guérison EN SIX Jours

des **Cors** aux pieds, **Durillons**, **OEILS** de perdrix, **OIGNONS**, etc., SANS SOUFFRANCE NI GÊNE par le **BAUME DU PHARE**
1 f. 25 le Pot. S'adresser à M. GERARD, Seul Dépositaire à Paris, 3, rue Gager-Gabillot, qui expédiera FRANCO contre mandat ou timbre-poste.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup ^{rs} , la boîte p ^r 6 personnes	0.85
» » » » 3 »	0.45
Haricots verts sup ^{rs} , » 6 »	0.90
» » » » 3 »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 »	1.30
Macédoine, » »	1.80
Jardinière, » »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte	1.20
Fonds d'artichauts, » »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

purpurine, qu'elle attacha à son fichu.

Puis, ce fut un silence.

Ils se tenaient la main dans la main, le sourire aux lèvres.

— Mes parents, reprit-il enfin, vous invitent pour dimanche. Vous viendrez de bonne heure n'est-ce pas?

— Oui, nous arriverons dès le matin à la Fresnaie. Mais, allez-vous-en, voici onze heures.

Obéissance difficile.

Enfin, elle parvint à le mettre à la porte.

— Du fil! du fil! s'écriait la jeune fille en défilant la gerbe parfumée, il y a de quoi bâtir dix robes... Pauvre maman Landry, ils auront dévalisé son tiroir!

Et à travers les scintillements d'un rire malin, il passa d'exquises bouffées de tendresse.

Un quart d'heure plus tard, une magnifique corbeille épanouit ses trésors au milieu de la table ronde et deux bouquets de première grandeur fleurissaient la vieille cheminée, un peu fruste, un peu effritée aux angles.

Toutes ces élégantes filles des champs, ravivées par l'eau fraîche, redressaient leurs jolies têtes aux couleurs variées.

Mille senteurs légères s'échappaient des calices.

Séverine se grisait doucement à la source des voluptés fières. Ses deux amours, la nature et Sulpice, n'embaumaient-ils pas l'atmosphère? Une force nouvelle accroissait sa puissance pour le devoir, pour le sacrifice... elle était aimée!

Comme la fiancée biblique, elle avait trouvé un cœur d'homme assez épris, assez généreux, pour l'attendre de longues années.

Est-il un fardeau que ne puisse soulever, dans un cœur de femme, cette caresse incessante de la conviction d'un amour partagé?

Le dimanche ensoleillé de la Fresnaie passa rapidement.

Séverine dut rester à la métairie une grande partie de la journée du lundi, afin de prendre certains arrangements avec la mère Brigitte. Elle partit pour Flers vers cinq heures; la chaleur était plus supportable.

Perdue dans un beau songe, la Marjolaine glissait à l'ombre des arbres.

Nul passant: on fauchait, on fanait à dix lieues à la ronde.

La jeune fille, débouchant de la vallée, prenait la route de Condé, lorsqu'elle entendit un

pas résonner derrière elle; se retournant vivement, elle aperçut, à quelque distance, la silhouette connue de l'ex-soupirant de sa sœur.

Un frisson parcourut ses veines.

Cette rencontre du mécanicien sur une route déserte lui causait un malaise réel... d'autant mieux qu'elle savait fort bien que ce dernier, convaincu de l'éloignement qu'il lui inspirait, pouvait la regarder comme le principal agent du mariage rompu.

L'affaire du soufflet n'avait pu qu'envenimer les choses... elle se rappelait son regard haineux.

Ces réflexions affluèrent à l'esprit de Séverine avec une intensité douloureuse.

Les pas se rapprochaient, sans aucun doute.

Le cœur de la jeune fille battait lourd.

Un moment l'envie lui prit de faire appel à son agilité et de s'enfuir au plus vite, mais elle abandonna cette idée aussitôt conçue: l'homme, jeune et vigoureux, la rattraperait facilement... il n'y fallait pas songer.

Après tout, pourquoi s'inquiéter?

Sans doute, il passerait sans s'arrêter...

La reconnaîtrait-il seulement?

Malgré ces raisonnements, un frisson, mêlé de crainte et d'aversion, s'empara d'elle, lorsqu'un souffle lui frôlant le visage, elle entendit:

— Comment! c'est vous, Mademoiselle Séverine, si loin de Flers?

Elle fit un brusque mouvement de côté.

Il se rapprocha.

La voyageuse reprit courage, levant sur le nouveau venu des yeux calmes, elle répondit:

— Je viens de la ferme, Monsieur Roche, j'ai hâte de rentrer.

Elle pressa le pas.

Son interlocuteur se mit au diapason.

— Alors, nous ferons route ensemble — si vous voulez bien me le permettre? — Je serai heureux d'avoir des nouvelles de votre famille — et de causer un moment avec vous.

Ces phrases — très ordinaires — sonnaient mal aux oreilles de la jeune fille qui ne se méprenait pas sur l'accent: quelque chose comme un cinglement de cravache ou un sifflement de vipère dans les hautes herbes.

Elle jeta un coup d'œil autour d'elle... la route, absolument déserte.

(A suivre.)

Etudes de M^e FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11, Et de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, hôtel Blancclair.

VENTE

Par licitation, aux enchères publiques, **DE DEUX MAISONS** Et diverses parcelles de Terre

Sises communes de Dampierre, de Saumur et de Varrains, Dépendant de la succession de la dame veuve DROUINEAU.

L'ADJUDICATION aura lieu le **samedi 19 Avril 1890**, à 1 heure de l'après-midi, par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement rendu entre les parties ci-après dénommées par le Tribunal civil de Saumur, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-dix ;

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

1^o Mme Marie Drouineau, cultivatrice, épouse du sieur François Aury, avec lequel elle demeure à la Motte, commune d'Allonnes, ladite dame agissant en qualité d'héritière, sous bénéfice d'inventaire, de la dame Marie Cheuvreau, sa mère, décédée, veuve du sieur Jean-François Drouineau, suivant déclaration faite au greffe du Tribunal civil de Saumur, le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf ;

2^o M. François Aury, propriétaire-cultivateur, demeurant à la Motte, commune d'Allonnes, agissant pour l'assistance et l'autorisation de la dame son épouse, ci-dessus dénommée ;

Ayant pour avoué constitué M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 11 ;

En présence de :

1^o M. Toussaint - Maurice Drouineau, propriétaire-cultivateur, demeurant à Beaulieu, commune de Saumur ;

2^o M. François Drouineau, propriétaire-cultivateur, demeurant au même lieu ;

Ayant pour avoué constitué M^e Henri LECOY, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée ;

Il sera, le samedi dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix, en l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, y demeurant, place de la Bilange, hôtel Blancclair, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, procédé, à une heure de l'après-midi, à la vente sur licitation, aux enchères publiques, des immeubles dont la désignation suit, dépendant des communautés et succession Drouineau-Cheuvreau :

DÉSIGNATION

I. — Commune de Dampierre
Premier lot.

Deux ares soixante centiares de terre, aux Gruches, compris sous le numéro 380 de la section D du plan cadastral, joignant au nord et au levant Richomme, au midi Nau et autres, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 100 fr.

Deuxième lot.

Cinq ares quatre centiares, à Laigrefin, compris au cadastre sous le numéro 228 de la section C, joignant au nord un sentier, au levant Guioit, au midi Denieau, au couchant Jacques Richomme.
Mise à prix..... 70 fr.

Troisième lot.

Huit ares soixante-huit centiares de vigne, à la Croix-Gourdineau, compris au plan cadastral sous le numéro 413 de la section D, joignant au nord Guibert (Charles), au levant Rocher, au midi un chemin, et au couchant Boret.
Mise à prix..... 140 fr.

Quatrième lot.

Dix ares onze centiares de vigne, au Clos-Tunau, compris au cadastre sous les numéros 473 et 474, section D, joignant au nord un chemin, au levant Fouché, au midi un chemin, et au couchant Rioche.
Mise à prix..... 140 fr.

Cinquième lot.

Trois ares vingt-neuf centiares de terre, aux Terres-Rouges, compris sous le numéro 486 de la section D, joignant au nord acquéreurs Frébot, au levant Saulais, au midi Coulon, au couchant Vaillant.
Mise à prix..... 35 fr.

Sixième lot.

Trois ares soixante-deux centiares de terre, aux Fevettes, compris au cadastre sous le numéro 180 de la section E, joignant au nord un chemin, au levant Courraillon, au midi Coqueret, au couchant Gauchais (Amand).
Mise à prix..... 55 fr.

Septième lot.

Cinq ares sept centiares de terre, à la Croix-Blanche, compris au cadastre sous le numéro 224, section E, joignant au nord un chemin, au levant Rébeilleau, au midi Bougreau, et au couchant Méchine.
Mise à prix..... 100 fr.

Huitième lot.

Un are trente-deux centiares de terre et vigne, aux Croix, compris sous le numéro 588 de la section E, joignant au nord Gilbert, au levant Gondouin, au midi Gilbert et au couchant Bussard.
Mise à prix..... 17 fr.

Neuvième lot.

Un are soixante centiares de vigne, aux Croix, compris sous le numéro 571 de la section E, joignant au nord Gilbert, au levant un chemin, au midi Calou et au couchant Gondouin.
Mise à prix..... 17 fr.

Dixième lot.

Soixante-dix centiares de terre en friche, aux Croix, compris sous le numéro 575 de la section E, joignant au nord Derouet, au levant Bussard, au midi Gilbert et au couchant Gasté.
Mise à prix..... 17 fr.

Onzième lot.

Cinq ares vingt centiares de terre, au Châtelet, compris sous le numéro 163 de la section F, joignant au nord Coqueret, au levant Richard, au midi le même et au couchant Rébeilleau.
Mise à prix..... 35 fr.

Quatorzième lot.

Huit ares quarante-huit centiares de bois taillis, à l'Echelle-du-Paradis, compris sous le numéro 367, section E, joignant au nord la famille Rébeilleau, au levant Calou, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 35 fr.

II. — Commune de Saumur

Treizième lot.

Deux ares soixante-dix centiares de terre, au Clos-Morin, compris sous le numéro 177 de la section B, joignant au nord Pasquier, au levant Frébot, au midi Beillard, au couchant Nau.
Mise à prix..... 55 fr.

Quatorzième lot.

Huit ares onze centiares de terre, à la Plante-au-Gondouin, compris sous les numéros 653 et 656, section C, joignant au nord la veuve Gilbert et autres, au levant Seigneur, au midi et au couchant des chemins.
Mise à prix..... 140 fr.

Quinzième lot.

Quatre ares soixante-quinze centiares de vigne, à la Masse-de-Saint-Vincent, compris sous le numéro 739 de la section C, joignant au nord Gilbert, ou levant Menier, au midi Teillier, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 35 fr.

Seizième lot.

Onze ares soixante-dix centiares de terre, à la Masse-de-Saint-Vincent, compris sous les numéros 771 et 771 bis de la section C, joignant au nord Calou, au levant un chemin, au midi Davau, au couchant Beillouin et autres.
Mise à prix..... 100 fr.

Dix-septième lot.

Cinq ares treize centiares de terre, aux Quarts-de-Saint-Vincent, compris sous le numéro 826 de la section C, joignant au nord Doniau, au levant Bellouin, au midi Aubin, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 45 fr.

Dix-huitième lot.

Sept ares quatre-vingt-quinze centiares de terre et vigne, aux Quarts-de-Saint-Vincent, compris au cadastre sous le numéro 889 de la section C, joignant au nord Gilbert, au midi Bougreau, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 70 fr.

Dix-neuvième lot.

Un are vingt-huit centiares de vigne, aux Quarts-de-Saint-Vincent, compris sous le n° 874, section C, joignant au nord Duveau, au levant Coqueret, au midi Beaulais, au couchant Maillet.
Mise à prix..... 17 fr.

Vingtième lot.

Neuf ares quatre-vingt-six centiares de terre et rangées, aux Quarts-de-Saint-Vincent, compris sous le n° 891 de la section C, joignant au nord Richôme, au levant un chemin, au midi Gasnault et au couchant Maillet.
Mise à prix..... 70 fr.

Vingt-et-unième lot.

Cinq ares vingt-huit centiares de terre, aux Rosières, compris sous le n° 393 de la section C, joignant au levant Hardouin, au midi un chemin, au couchant Rébeilleau et autres.
Mise à prix..... 17 fr.

Vingt-deuxième lot.

Quatre ares soixante-dix-neuf centiares de vigne, aux Quarts-de-Saint-Vincent, joignant d'un côté Chasle, au levant et au midi Gaudouin et au couchant un chemin.
Mise à prix..... 35 fr.

Vingt-troisième lot.

Huit ares de terre, aux Quarts-de-Saint-Vincent, joignant d'un côté Drouineau, au levant Coqueret, au midi Bougreau, au couchant un chemin.
Mise à prix..... 70 fr.

Vingt-quatrième lot.

Une maison, composée d'une chambre à feu avec four dans le roc, une écurie dans le roc, une deuxième chambre haute à cheminée, boulangerie dessous, écurie, grenier et puits, cour au nord, petit jardin y attenant au-dessus des bâtiments, grande cave attenant auxdits bâtiments, dans laquelle se trouve un pressoir, muni de tous ses ustensiles; petit toit à porcs; le tout situé à Beaulieu, joint au nord Veau, au levant et au midi la propriété et au couchant Frébot.
Mise à prix..... 400 fr.

Vingt-cinquième lot.

Une autre maison, située à Beaulieu, composée d'une chambre à feu au rez-de-chaussée; boulangerie ensuite, chambre à feu et chambre froide au premier et grenier sur le tout; petit jardin au-dessus des bâti-

ments, petite cave attenant à la cave de l'article ci-dessus, joignant au nord la rue de Beaulieu, au levant Pasquier, au midi Raimbault et au couchant l'article ci-dessus.
Mise à prix..... 200 fr.

Vingt-sixième lot.

Deux ares soixante-quinze centiares environ de pré, dans la presqu'île de Beaulieu, joignant au levant et au couchant François Drouineau, au midi la route de Limoges et au nord M. Mesnet.
Mise à prix..... 75 fr.

Commune de Varrains

Vingt-septième lot.

Sept ares cinquante centiares de terre, en Bonneveau, commune de Varrains, joignant au nord Chevallier, au levant Beillouin, au midi un chemin, au couchant Claveau.
Mise à prix..... 70 fr.

Total des mises à prix : 2.160 fr.

NOTA. — Le notaire commis aura la faculté de réunir avant l'adjudication plusieurs lots en un seul sur l'ensemble des mises à prix, et même après adjudication de certains lots de réunir les vingt-sept lots en un seul sur la totalité des mises à prix et adjudications partielles.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente ;

2^o A M^e AUBOYER, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

À LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1890,

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 21,

Actuellement occupée par M. BRÉCHIGNAC.

S'adresser, pour traiter, à M. Abel GARAU, employé de banque, ou à M^e GAUTIER, notaire. (238)

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES

D'une importante collection

DE TABLEAUX

Des meilleurs maîtres.

Le LUNDI 24 mars 1890, et jours suivants, de 2 heures à 5 heures et de 8 heures à 10 heures du soir, dans la salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55, à Saumur.

Cette vente sera faite par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur, assisté de M. GUMBLOT, expert.

Exposition le dimanche 23 courant, à 2 heures du soir, et distribution des catalogues.

Au comptant, plus 10 0/0.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelle de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

À VENDRE À LOUER
POUR LA SAINT-JEAN 1890
MAISON
Avec Jardin
Place du quai Saint-Nicolas.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

VICHY
Administration — Paris, 6, boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les eaux minérales de Vichy. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un flacon pour un bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour calmer les contractions, éviter les maux de tête, les produits les plus sains de LA COMPAGNIE

La Meilleure Montre du Monde

SANS RIVALE * EXACTE * DURABLE * BON MARCHÉ

POUR HOMMES Demandez la Série J

Une belle montre (trotteuse). Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel massif, échappement Duplex, aiguilles de secondes, quatre rubis. Marque l'heure comme les chronomètres les plus luxueux. Chaque montre est vendue avec garantie sérieuse de 2 ans.



POUR DAMES Demandez la Série L

Une petite montre de dame. Remontoir rapide et tous les derniers perfectionnements. Cuvette en nickel, verre plat en cristal biseauté, rubis. Un triomphe d'horlogerie américaine. On en fabrique plus de 2000 par jour et en 3 ans on en a vendu plus d'un million! Les réparations ne coûtent presque rien.

23 fr. LA MONTRE WATERBURY 23 fr.
Ces montres sont fabriquées en Amérique au moyen de machines automatiques perfectionnées au plus haut degré. — L'ancienne Waterbury (série B), à long ressort, se vend toujours 12 fr. 50.
Certificat. — L'illustre savant, M. EDISON, a écrit : « Je porte depuis longtemps une montre Waterbury et puis constater qu'elle est la seule que je connaisse qui marche toujours exactement. Je m'en suis servi même auprès des machines électriques, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. »
Dépôt à SAUMUR, A. GOUIN, 48, Rue St-Jean

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1840.
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE
LEBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0 85	la 1/2	0 45
» » très fins.....	—	1 60	—	0 85
Haricots verts.....	—	0 85	—	0 45
» » très fins.....	—	1 50	—	0 80
Asperges entières.....	—	1 30	le flacon	2 25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0 40	—	—
Thon à l'huile depuis.....	—	0 75	—	—
Homard entier.....	boîte plate	0 80	et	1 25
Saumon du Japon.....	la boîte	0 90	et	1 40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0 50	et	0 80

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.